

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Lambertson, Ross, *Repression and Resistance : Canadian Human Rights Activists, 1930-1960* (Toronto, University of Toronto Press, 2005), 523 p.

par Greg Robinson

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 59, n° 3, 2006, p. 367-369.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/013089ar>

DOI: 10.7202/013089ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

dépôt du rapport Arpin, qui retire les bibliothèques publiques des priorités ministérielles, Marcel Lajeunesse constate : « On a fait des efforts certes, mais au moindre signe d'encouragement et de succès en provenance des municipalités, on s'empresse d'abandonner idéaux et promesses, au risque de voir les acquis s'évanouir. » (p. 213)

Dans la dernière décennie, en effet, le seul grand projet gouvernemental lié au développement de la lecture publique a été la création de la Grande bibliothèque du Québec, « à la fois pour apporter une solution à l'aspect diffusion des collections de la Bibliothèque nationale du Québec et pour pallier l'absence d'une bibliothèque publique de grande envergure à Montréal. » (p. 224) Pourtant, insiste l'auteur, les enjeux sont plus importants que jamais. Le dernier chapitre du livre, véritable plaidoyer pour un réinvestissement de l'État, rappelle l'urgence de « réinventer la bibliothèque publique » (p. 226) pour répondre aux défis que rencontre la société du *xxi*^e siècle, où l'information, qui devrait être conçue comme un bien public, est de plus en plus soumise aux impératifs du commerce, et où les mutations démographiques engendrent de nouveaux besoins : la nouvelle bibliothèque, plaide-t-il, devra « jouer un rôle déterminant en faveur de l'alphabétisation (*literacy*) et de l'utilisation de l'information (*information literacy*). » (p. 226)

L'on ne peut qu'opiner tant sont fortes les convictions de l'historien, devenu professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. La collection de ses écrits, autrement dispersés dans l'espace disciplinaire, entre l'histoire et les sciences de l'information, est une heureuse idée, montrant la cohérence d'une pensée, mais aussi l'unité d'une carrière tout entière vouée à la promotion de la lecture publique.

LUCIE ROBERT

*Centre de recherche interuniversitaire
sur la littérature et la culture québécoises
Université du Québec à Montréal*

LAMBERTSON, Ross, *Repression and Resistance: Canadian Human Rights Activists, 1930-1960* (Toronto, University of Toronto Press, 2005), 523 p.

Dans ce livre, Ross Lambertson explore le développement, au sein de la société canadienne, de l'idée et de la pratique des droits humains durant la période entourant la Deuxième Guerre mondiale. Avant les années

1930, écrit-il, il n'existe pas au Canada de mouvement pour assurer le respect des droits des citoyens; même les fameuses «British liberties» (libertés britanniques), si chères au cœur des Canadiens, s'avèrent assez peu efficaces comme moyen de protection contre la répression des dissidents ou la discrimination officielle. Grâce aux événements qui ont lieu à l'échelle internationale (notamment l'horreur nazie et l'holocauste, qui discréditent le racisme scientifique), intellectuels et hommes politiques commencent dans l'après-guerre à élaborer une théorie des droits universels, tandis que la société canadienne connaît des transformations économiques et démographiques qui rendent l'ensemble des citoyens plus sensibles aux droits des minorités. Une poignée de militants progressistes cherche à profiter du nouveau climat de tolérance pour défendre les victimes de l'oppression dans certaines causes célèbres. Leurs victoires restent minimes, mais ces militants réussissent néanmoins à sensibiliser davantage le public aux dangers de l'inégalité. L'auteur étudie l'évolution du discours des droits fondamentaux à travers une série d'événements clés. Ceux-ci se rangent en deux catégories. D'abord, il y a les droits que l'auteur décrit comme «libertaires», c'est-à-dire le droit à la libre expression politique et le droit des accusés. L'auteur commence par la campagne qui vise à bloquer la «loi du cadenas», votée en 1937 par le gouvernement québécois du premier ministre Maurice Duplessis. Par la suite, il explore la chasse aux communistes durant l'après-guerre, puis la répression des scientifiques soupçonnés d'espionnage lors de l'affaire Gouzenko. La seconde facette des droits humains, ce sont les droits «égalitaires», c'est-à-dire la lutte des minorités raciales et religieuses contre la discrimination. L'auteur souligne avec justesse le rôle déclencheur que joue la campagne interrassiale de défense des Canadiens japonais dans la formation du mouvement pour les droits humains. La tentative du gouvernement fédéral de déporter vers le Japon des milliers de Canadiens d'origine japonaise incite un groupe de pasteurs et d'intellectuels à protester (bien qu'ils n'aient émis aucune objection lors de l'emprisonnement en masse de ces mêmes citoyens dans des camps de concentration en vertu de la Loi des mesures de guerre). Le fruit de cet effort de coordination devient le Co-operative Council for Japanese Canadians, qui remet en cause la politique de déportation. L'auteur trace aussi l'implication successive des Juifs canadiens et des Noirs au sein des mouvements en faveur de l'égalité des droits.

Le Québec joue un rôle complexe dans cette histoire. D'une part, la pression des élites conservatrices et catholiques, exercée au nom de l'an-

ticommunisme sur un parti libéral qui a besoin du soutien des députés québécois, joue contre une politique de liberté d'expression. En revanche, la répression pratiquée au Québec par le gouvernement duplessiste lance la première vague de rassemblements chez les Canadiens anglais pour la protection des libertés – un mouvement dans lequel les préjugés linguistiques et religieux s'amalgament. Si l'auteur mentionne les actions politiques de quelques militants progressistes, notamment Thérèse Casgrain et Jacques Perrault, il a néanmoins tendance à sous-estimer l'engagement des Canadiens français dans la défense de minorités tels les Canadiens japonais.

En somme, ce livre mérite certainement d'être lu, car il apporte au lecteur une compréhension approfondie sur un sujet peu étudié. L'auteur a puisé dans de nombreux fonds d'archives et il déploie une connaissance impressionnante de l'historiographie (d'ailleurs encore assez limitée) sur la question des droits humains au Canada. Il relate avec finesse les débats qui ont eu cours entre les membres des différentes factions politiques et idéologiques quant à la nature du mouvement des droits humains, des modes d'organisation et des batailles à mener. D'un point de vue spécifiquement américain, il semble curieux que l'auteur ait si peu abordé le déroulement des événements au sud de la frontière et l'histoire pourtant parallèle du discours sur les droits minoritaires aux États-Unis. C'est précisément dans la période dont traite l'auteur que le mouvement pour l'égalité raciale y connaît son premier grand essor. (En même temps, le terme « civil rights » [droits civiques] subit un changement de sens, passant d'une signification liée aux droits de libre expression et aux droits des accusés – qui désormais sont identifiés comme « civil liberties » – aux droits des minorités visibles.) Sous la bannière de la lutte des Noirs américains, une coalition de groupes s'établit pour mener une campagne contre la discrimination raciale et religieuse, ce qui mène au célèbre arrêt de la Cour Suprême *Brown v. Board of Education* en 1954. Un peu plus d'attention portée au contexte international, de même qu'une comparaison de ces mouvements, aurait aidé le lecteur à saisir la spécificité de la conjoncture canadienne.

GREG ROBINSON
 Département d'histoire
 Université du Québec à Montréal